[X] Industriel [X] Professionnel [] Consommation



LESSIVE NON AGRESSIVEAQUA Nº2

Code: B10081T

Version: 2 Révision: 05/11/2020 Revisión précédente: 16/10/2017 Date d'impression: 05/11/2020

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LASUBSTANCEMÉLANGE ET DE LASOCIÉTÉ OU L'ENTREPRISE

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT LESSIVE NON AGRESSIVE AQUA Nº2 1.1

Code:B10081T

UTILISATIONS DENTIFIÉES PERTINENT ES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES. 1.2

Utilisations prévues (principales fonctions techniques):

LESSIVELINGEWEATCLEANING SYSTEM.

Utilisations déconseillées:

Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les sedeurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que œux dités précedemment comme 'Utilisation sprévues ou identifiées.'

Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Sansrestriction

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ: 1.3

EASYPRO

1.4

BP70539 -81107 Castres Cedex (FRANCE)

Téléphone: +33(0)563626191 - Fax: +33(0)563627034

Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:

e-mail:info@easvoro.fr

NUMÉRO DETÉLÉPHONED'APPEL D'URGENCE: +33(0)563626191 (6:00-13:00 / 15:00-18:00 h.) (heures ouvrables)

SECTION 2: IDENTIFICATION DESDANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LASUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

La dassification desmélanges est faite selon lesprincipes suivants: a) lorsque desdonnées (tests) sont disponibles pour la dassification desmélanges, elles sont généralement dassifiées sur la base de ces données, b) en l'absence de données (tests) pour les mélanges des méthodes d'interpolation ou d'extrapolation sont généralement utilisées pour évaluer le issue, en utilisant les données de dassification disponibles pour des mélanges similaires, et clen l'absence de testset d'information spermettant l'application de techniques d'interpolation ou d'extrapolation, des méthodes sont utilisées pour dasser l'évaluation des risques sur la base des données des composants individuels dans

Classification selon le Règlement (UE) nº 1272/2008~2020/217 (CLP).

DANGER: Eve Dam, 1:H318

Classe de danger	Classification du mélange	Cat	Routesd'exposition	Organescibles	Effets
Physico-chimique:	Eye Dam.1:H318) Cat1	Yeux	Yeux	Lésionsgraves
Non dassé					
Santé humaine:					
Same numanie.					
·					
Environnement Non dassé					

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentaces, les dancers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plusélevée de chaque composant, mais inférieur à la valeur maximale indiquée.

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE: 2.2



Le produit est étique té avec la mention d'arvetissement DANGER en accord avec le Réglement (UE) nº 1272/2008~2020/217 (CLP)

Mentionsde danger H318

Conseilsde prudenæ:

Provoque de graveslésions des veux

P102

Tenirhors de portée des enfants.

P280F

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de

protection resoiratoire

Ne pasingérer.

P305+P351+P338

EN CASDE CONTACTAVEC LESYEUX: Rinceravecprécaution à l'eau pendant plusieurs minutes Enleverles lentilles de contact si la vidime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Indications additionelles: Appelerimmédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

FUH208

Contient mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1), Peut produire une réaction allergique.

EUD011 Substances qui contribuent à la dassification:

Alcool C12-13, ramifié et droit, éthox/lé(10)

2.3 AUTRESDANGERS:

Dangeisqui n'entraînent pas la dassification, maisqui peuvent contribuer aux dangeis généraux du mélange:

Autresdangersphysico-chimiques: On ne connâit pas desautres effets néfastes pertinentes.

Autres effets néfastes physiochimiques pour la santé humaine: On ne connâit pas des autres effets néfastes pertinentes.

<u>Autres effets néfastes pour l'environnement:</u> Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/v PvB.



Code:B10081T



SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES:

Non applicable (mélange).

3.2 MÉLANGES:

> Ce produit di est un mélange. Description chimique:

Disolution de produitschimiques inorganiques et organiques en milieu aqueux

COMPOSANTS DANGEREUX:

Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

10 < 15%

Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)

CAS: 160901-19-9 . EC: Polymer CLP: Danger. Acute Tox (oral) 4:H302 | Eye Dam. 1:H318 | Aquatic Chronic3:H412

REACH: Exempt (polymère) Autodassé

1<2%

p-cumènesulfonate de sodium

CAS: 15763-76-5 . EC: 239-854-6 REACH:01-2119489411-37 Autodassé CLP: Attention: Eye Irit. 2:H319 < REACH

< 0.001 %

Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

CAS: 55965-84-9 , Liste nr. 611-341-5 REACH: Exempt (biogide) Indice nr.613-167-00-5 CLP: Danger: Acute Tox (inh.)2:H330 | Acute Tox (skin)2:H310 | Acute Tox (oral)3:H301 | Skin Corr 1C H314 | Eye D am. 1:H318 | Skin (Note B) < ATP13

Sens 1AH317 | AquaticAcute1 H400 (N=100) | AquaticChronic1:H410 (N=100) | EUH071

Impuretés

(!)

Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la dassification du produit.

Adjuvantsde stabilisation:

Aucun

Référence à d'autres sections:

Pourplusd informations surcomposants dangereux, voirrubitques 8, 11, 12 et 16.

SUBSTANCES EXTRÊMEMENTPRÉOC CUPANTES (SVHC):

Liste mise à jourparl ECHAsur25/06/2020.

Substances SVHC sourrises à autoisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Auaine

Substances SVHC candidates à induie dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Aucune

SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES (PBT), OUTRÉS PERSISTANTS ETTRÉS BIOACCUMULABLES (VPVB):

Ne contient pas des substances qui répondent aux citères PBT/v PvB.



LESSIVE NON AGRESSIVEAQUA Nº2 Code: B10081T



SECTION 4:PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DESPREMIERS SECOURS:



Lessymptômespeuvent apparaître aprés l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition dire de au produit, en cas de doute, ou si lessymptômespersistent, appeler un médecin. Ne jamais iten donner à boire au sujet inconscient. Les secouistes doivent faire attention è se proteger lui mêmes et utiliser les moyens de protegion individuelles recommandées s'il ya une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliserdesgantsprotecteurs.

Route d'exposition	Symptômeset effets, aiguset différés	Description despremiers secours
Inhalation:	Dessymptômes ne devraient pas apparaître dans des conditions normales	Retirerle sujet de la zone contaminée et l'ameneren plein air. Si la respiration est inégulière ou
##ICCCCCOTT	d'ufilisation.	en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en
		position latérale de sécurité (PLS). Maintenirla victime œuverte avecune œuverture et appeler
		un médean.
Peau:	Le contact avec la peau peut produire une légère rougeur.	Oterimmédiatement, surplace, les vêtements souillés. La versoigneusement et abondamment
		leszones affedées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit
		approprié pour le nettoyage de la peau.
Ye ux	Le contact avecles yeux cause rougissement, douleur et brulûres profondes	Enleverlesveriesde contact. Rinçage à l'eau immédiatet abondant pendant 15 minutes au
^	graves.	moins tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'initation soit descendue.
	gidvox	Consulterimmédiatement un ophtalmologiste.
		Оопашенин едаенен дин орнализодае.
Ingestion:	Paringestion, peut causer des initiations dans la bouche, goige et oesophage.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médeain et lui montrer l'emballage ou
		l'étiquette. Ne pastenterde faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position
		demi-assise et laisserau repos.

4.2

Lespindipauxsymptômeset effetssont indiqués dans les sections 4.1 et 11.1

4.3 INDICATION DESÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ETTRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:

> Information pour le médecin: Les dommages des détergents ettensio actifs dans les muqueuses intestinales sont inéversibles. Ne pas faire vomir, mais effectuer un lavage d'estomac après avoir fait une addition de dimethicone (antimousse).

Antidoteset contre-indications: Il n'est pas connu un antidote spécifique.

SECTION 5: MESURES DELUTTE CONTREL'INCENDIE

5.1 MOYENS DEXTINCTION:

5.2

En casd încendie dans l'alentour, touts les agents extincteurs son permis

DANGERS PARTICU LIE PS RÉSULTANTO E LASUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

Loss de la combustion ou de la décomposition thermique, desproduits dangereux peuvent se former. monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufie. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporterdes isques pour la santé.

CONSELS AUX POMPIERS: 5.3

Équipements de protection particuliers: Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser desvêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectioes ou masques fadaux et bottes. SI l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattire l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offie un niveau de protection de base en cas d'incidentschimiques.

Autres recommandations: Refixidirà l'eau pulvérisée les tanks diremes ou récipients proches de la source de chaleurou du feu. Resterdu côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements égoutsou aux cours d'eau

SECTION 6: MESURES ÀPRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIMIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:

Éviterle contact direct du produit. Éviterl înhalation des vapeurs Maintenirles personnes sans protection en position opposée au sens du vent.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Éviterla contamination d'égouts, d'eaux superfidelles ou souteraines, ainsi que du sol. Au casoù de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL DECONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:

Requeillirle déversement avec des matériaux absorbants (des soures, terre, sable, vermiqulite, terre de diatomées, etc.), Garder les restes dans un conteneur fermé.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS:

Pourdesinformations de contact en cas d'urgence, voir la section 1.

Pour desinformations pour une manipulation sans danger, voir la section 7.

Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubique 8.

Pourl'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



Code: B10081T



SECTION 7: MANIPULATION ET STOCK AGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:

Accomplirla législation en vigueursurla santé et la sécuité au travail.

Recommandations générales:

Évitertout genre de déversement ou fuite. Ne paslaisserles rédpients ouverts.

Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:

Le produit n'est passusœptible de s'enflammer, déflagierou exploser, et re soutient pæl aréad on de combu sfo np a la contri buton de l'oxygène de la rambi anten qui d' le se touve, de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de la Diredive 2014/34/UE judicion de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de soite qu'il n'est passindus d'ans le dramp d'application de soite qu'il n'est passindus d'application d'applicat

Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:

Ne pasmanger, boire ou fumerpendant la manipulation. Aprèsmani pulation, se laver le smain sav excle l'éa usav onn euse. Pour le contrô le d'exposito ne time su es de protection person rel le, voir rubrique 8.

Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement

 $I\!I\!I\!n\'est pas consider\'e un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.$

72 <u>CONDITIONSD'UN STOCKAGESÛR, YCOMPRISD ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:</u>

Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée desenfants. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour éviter le rejet accidentel du produit

12. mois

min: 5.ºC, max 40.ºC (recommandé).

aprèsouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.

Classe de magasin : D'après les dispositions en vigueur.

Temps de stodage

<u>Températures</u>

Matières in compatibles:

Conserverà l'écart de agents oxydants.

Type d'emballage:

Selon réglementations en vigueur.

Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE:

Non applicable (les citères de dassification ne sont pas remplis).

7.3 <u>UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES.</u>

Aucune recommandation particulière disponible différente à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



LESSIVE NON AGRESSIVE AQUA Nº2 Code: B10081T

SECTION8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITIONPROTECTIONINDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit confient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et ou la nécessité d'utiliserun équipe de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition parinhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Réference doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE) INRS 2012 (ED 984):

Non établi.

VALEURSLIMITES BIOLOGIQUES (MLB):

Non établi

NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est consideré comme sûr, derivée de données toxicologiques selon directices specifiques indusdans REACH. Les valeurs DNEL peuvent diférerd un limite d'exposition professionnel (M.E) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une determinée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Ben que sont considerées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

Niveau dérivé sans effet travailleurs	DNEL Inhalation		DNEL Cutanée		DNEL Oral	
- Eleds systémiques, aiguë et chroniques:	mg/m3		mg/kg bw/d		mg/kg bw/d	
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)
p-cumène sulfonate de sodium	- (a)	53.6 (c)	- (a)	7.60 (c)	- (a)	- (c)
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)
Niveau dérivé sans effet, travailleurs:	DNEL Inhalation		DNEL Cutanée		DNEL Yeux	
- Effetslocaux, aiguë et chroniques:	mg/m3		mg/am2		mg/am2	
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)
p-cumène sulfonate de sodium	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	- (a)	- (C)	- (a)	- (c)	- (a)	- (c)

Niveau dérivé sans effet, population générale:

Non applicable (produit perutilisation professionnelle ou industrielle).

(a)-Aiguë, exposition à œurt terme, (c)-Chronique, exposition prolongée ou répétée.

 $\mbox{($)$-DNEL non disponible (pasde données d'enregistrement REACH)}.$





Code: B10081T



CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

Concentration prévisible sans effet, organismes aquatiques:	PNEC Eau douœ	PNEC Main	PNEC Intermittent
- Eau douce, marin et déversements intermitentes:	mg/l	mg/l	mg/l
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)	-	-	-
p-cumène sulfonate de sodium	0.230	-	230
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	-	-	-
- Usinestaitement deseaux usées (STP) et sédiments dans l'eau douce et maine:	PNEC STP	PNEC Sédiments	PNEC Sédiments
	mg/l	mg/kg dwd	mg/kg dw/d
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)	-	-	-
p-cumène sulfonate de sodium	100.	sir	str
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	-	-	-
Concentration prévisible sans effet, organismes terrestres:	PNEC Air	PNEC Sol	PNEC Oral
- Air, sol et éffets pour des prédateurs et pour l'homme:	mg/m3	mg/kg dwd	mg/kg dw/d
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)	-	-	-
p-cumènesulfonate de sodium	-	sh	n/b
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	-	-	-

()-PNEC non disponible (pasde données d'enregistrement REACH).

- s/r-PNEC non derivé (pasde risque identifié).
- n/b PNEC non derivé (pasde potentiel de bioaccumulation).

82 <u>CONTRÔLES D'EXPOSITION:</u>

MESURES D'ORDRETECHNIQUE:











Veillerà une ventilation adéquate. Pourœla, il faut réaliserune bonne ventilation locale et disposerd'un bon système d'extraction générale.

Protection respiratoire: Éviter l'inhalation de vapeurs.

Potection des yeuxet du visage: Disposer de robinets, fontaines ou flacons de la vage oculaire contenant de l'eau propre dans les alentous de la zone d'utilisation.

Polación desmainset de la peau: On recommande disposer de robinetsou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de oèmes protectices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Desoèmes protectices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Règlement (UE) nr. 2016/425:

Comme mésure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambient de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stodage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la dasse de protection, le marquage, la categorie, la nome CEN, etc.), vous devriez consulter les biochures informatifs fournispar les fabricants des EPI.

an identification in the internation in the interna	CADIMITE COOL II					
Masque:	Non.					
Lunettes 🗸	Lunettes de sécurité avec des protections latérales contre é daboussures de liquides (EN166). Netto yentous les jours et désinfeder à intervalles regulières conformément aux instructions du fabricant.					
Éoan fadal:	Non.					
Gants	Gantsrésistants aux produits d'inriques (EN374). Lors des contacts fréquents ou prolongés, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 2 ou supérieure, avec un temps de pénétration > 240 min. Quand seulement s'attend à un contact de courte durée, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 2 ou supérieure, avec un temps de pénétration > 30 min. Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être en accord avec la période d'utilisation prétendue. Il y à plus eus tadeurs (parevemple, la tempénature), qui font que dans la partique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits d'inniques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En aison de la grande vaitété de diconstances et possibilités, nos devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement s' des indices de dégradation sont observés.					
Bottes:	Non.					
<u>Tablier.</u>	Non.					
Combinaison:	Conseillable.					

Risquesthermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Évitertout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.

Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.

Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'éauz. Ce produit ne contient aucune substance induse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'éau, selon la Directive 2000.60/CE-2013.69/UE

Émissions atmosphériques: En aison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.



Code:B10081T



Relative eau

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ETCH MIQU ES ESSENTIELLES: 9.1

Aspect

Étatohysique

Couleur Odeur

ValeurpH

pН

Changement d'état Point initial d'ébullition

Densité Densité relative

Stabilité Viscosité:

Volatilité:

Tauxd'évaporation Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:

Coefficient de partage: n-odanol/eau

Inflammabilité:

Point d'édair

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité/explosivité

Température auto-inflammation

Propriétés explosives: Non disponible.

Propriétés comburantes:

Non dassé comme produit comburant.

*Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.

9.2

AUTRESINFORMATIONS: Non volatiles

COV (ivraison)

Les valeurs indiquées ne coïncident pastoujours avec les spédifications du produit. Les données pour les spédifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche techniche correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétésphysiques et chimique s relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

Liquide transparent.

7.5 ± 0.5 10 g/là 20°C

1.003 à 20/4°C

Ininflamable °C

15.2 %Poids

0.1 a/l

Non applicable (Il mantient pas la combustion).

> 100* °C à 760 mmHg

Ambre moyen.

Caractéristique.

Non applicable

Non disponible

Non applicable (mélange).

Miscible.

SECTION 10:STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTMTÉ:

Corrossion pour les métaux Il n'est pas corrosif pour les métaux

Proprietés pyrophoriques In n'est pas pyrophorique.

10.2 STABILITÉCHIMIQUE:

Stable dans les conditions de stodage et d'emploi recommandées.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Possible réadion dangereuse avec agents oxydants.

10,4 CONDITIONS À ÉVITER:

Chaleur. Teniréloigné des sources de chaleur.

Lumière: Sil en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.

Air. Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas la isser des récipients ouverts

Pression: Irrélevant.

Chocs Le produit n'est passensible aux chocs, maiscomme recommandation de type général: il faut éviter les coupset une manipulation busque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier los que le

produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:

Conserverà l'écart de agents oxydants.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

Lorsde décomposition thermique, desproduits dangereux peuvent se former: oxydes de soufre.

INFORMATIONS SUR LES EFFETSTOXICOLOGIQUES:



LESSIVE NON AGRESSIVEAQUA №2 Code: B10081T



SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle même n'est disponible. La dassification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE)nº 1272/2008-2020/217 (CLP).

TOXICITÉ AIGUË:

11.1

DL50 (OECD 401) DL50 (OFCD 402) (OFCD 403) Dosages et concentrations letales CL50 de composants individuels : mg/m3.4h inhalation mg/kg bworal mg/kg bwoutanée Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10) > 2000. Lapin > 300. Rat p-cumène sulfonate de sodium 7000. Rat > 2000. Lapin > 6410. Rat Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1) 75. Rat 140. Rat > 1230. Rat Estimations de la toxidité aiguë (ATE) ATE ATE ATE mg/m3.4h inhalation de composants individuels : mg/kg bworal mg/kg bwoutanée Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10) 500.* Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1) 75. 1230. 140.

(*)-Estimation ponduelle de la toxidié aigue correspondant à la catégorie de dassification (voir GHSCLP Table 3.1.2). Ces valeurs sont utilisées pour calculer l'ATE dans le but de dassifier un mélange à partir de ses composants et ne exprésentent pas les résultats de tests.

()-Les composants dont on suppose qu'îls ne présentent aucune toxicité aiguë au seuil supérieur de la catégorie 4 pour la voie d'exposition correspondante sont ignorés.

Dose sans effet observé

Non disponible

Dose minimale aveceffect observé

Non disponible

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:Toxidié aiguë:

Routes d'exposition	Toxidté aiguë	Cat.	Plincipauxeffets, aigus et/ou rétardées	Critère
Inhalation: Non dassé	ATE > 20000 mg/m3	-	Il n'est pas dassé comme un produit avectoxidié aigué par inhalation (compte tenu des données disponibles, les ditères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3.1.3.6.
Cutanée: Non dassé	ATE> 2000 mg/kg bw	-	Il n'est pas dassé comme un produit avectoxidié aigué parcontad cutané (compte tenu des données disponibles, les ditères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3.1.3.6.
Oculaire: Non dassé	Non disponible	-	Il n'est pas dassé comme un produit avectoxidié aiguê par contact oculaire (manque de données).	GHSCLP 12.5.
Ingestion: Non dassé	ATE> 2000 mg/kg bw	-	Il n'est pas dassé comme un produit avectoxidié aiguë paringestion (compte tenu des données disponibles, les ditères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3.1.3.6.

GHS/CLP3.1.3.6: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité).

CORROSSIMTÉ/IRRITATION/SENSIBILISATION:

Classe de danger	Organes ables	Cat	Pinoipauxeffets, aiguset/ou rétardées	Critère
Corrossivité/intation respiratoire; Non dassé	-	-	Il n'est pas dassé comme un produit corossifou initant par inhalation (comple tenu des données disponibles, les citères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 12.6. 38.3.4.
Comossivité/initation cutanée: Non dassé	-	-	I n'est pas dassé comme un produit conossif ou initant par contad cutané (compte tenu des données disponibles, les citières de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3233.
Lésionsiritation oculaire graves	Ye ux	Cat1	LÉSIONS: Provoque de graves lésions desyeux	GHSCLP 3.3.3.3.
Sensibilisation respiratoire: Non dassé	-	-	Il n'est pas dassé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les oitères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3.4.3.3.
Sensibilisation outanée: Non dassé	-	-	Il n'est pas dassé comme un produit sensibilisant parcontad cutanée (compte tenu des données disponibles, les citères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3.4.3.3.

GHSCLP3233: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux GHSCLP3.333: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux GHSCLP3.433: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux

DANGER PARASPIRATION:

Classe de danger	Organescibles	Cat	Principaux effets, aigus et/ou rétardées	Critère
Dangerparaspiration: Non dassé	-	-	Il n'est pas dassé comme un produit dange reux paraspiration (compte tenu des données disponibles, les citières de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 3.10.3.3.

GHSCLP3.10.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou surcertains d'entre eux.



Code: B10081T



TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répetée (RE):

Il n'est pas dassé comme un produit avectoxidité spédifique pour certains organes dibles (compte tenu des données disponibles, les critères de dassification ne sont pas remplis).

EFFETSCMR:

Effetscancérigènes: N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

Génotoxidté: N'est pasconsidéré comme un produit mutagénique.

 $\underline{\textit{Toxicit\'e pour la reproduction:}} \ \ \textit{N\'est pasperjudiciable pour la fertilit\'e.} \ \ \textit{N\'est paspe judiciable pour le developpement du foetus.}$

Effets via l'allaitement. Il n'est pas dassé comme un produit nodif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETSDIFFÉRÉSET IMMÉDIATS, ET EFFETSCHRONIQUESD UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUEDURÉE:

Routes d'exposition: Non disponible.

Exposition à court terme:

Exposition prolongée ou répétée: Non disponible.

EFFETSINTERACTIFS:

Non disponible.

INFORMATIONS SUR LATOXICOCINÉTIQUE, MÉTABOLISME ET DI STR BUT O N:

Absorption percutanée: Non disponible. Toxicocinétique basique: Non disponible.

AUTRESINFORMATIONS:

Non disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Audurne donnée éco-toxicologique surla préparation elle-même n'est disponible. La dassification écotoxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) nº 1272/2008-2020/217 (CLP).

191	TOXICIT

	OL 50 (OFOD 000)	OFFO	0500 0000
Toxidité aigue pourle milieu aquatique	CL50 (OECD 203)	<u>CE50</u> (OECD 202)	<u>CE50</u> (OECD 201)
de composants individuels :	mg/l-96heures	mg/l·48heures	mg/l·72heures
p-aumène sulfonate de sodium	> 1000. Poissons	1020. Daphnie	
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	0.19 Poissons	0.16 Daphnie	0.0052 Algues
Concentration sans effet observé	NOEC (OECD 210)	NOEC (OECD 211)	NOEC (OECD 201)
	mg/l·28jours	mg/l·21jours	mg/l-72heures
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	0.020 Poissons	0.011 Daphnie	0.00049 Algues

Concentration minimale aveceffetobservé

Non disponible

ÉVALUATION DE LA TOXICITÉ AQUATIQUE:

Toxidié aquatique	Cat	Pincipauxdangerspourl'environnementaquatique	Critère
Toxidié aquatique aigué: Non dassé	-	Il n'est pas dassé comme produit dangereux avec une toxidité aigué pour les organismes aquatiques (compte tenu des données disponibles, les critères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 4.1.3.5.5.3.
Toxidié aquatique chronique: Non dassé	-	Il n'est pas dassé comme produit dangereux avec une toxidité chronique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (compte tenu des données disponibles, les oitères de dassification ne sont pas remplis).	GHSCLP 4.1.3.5.5.4.

CLP4.1.3.5.5.3; Classification des mélanges en fondion de leur toxidité aigue par la somme des composants dassés.

 $CLP4.1.3.5.5.4: Classification des m\'elanges en fonction de leur toxidi\'e chronique (\^a long terme) par la somme des composants dassés.$

12.2 PERSISTANCE ETDÉGRAD ABILITÉ

Biodégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les gritères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation 648/2004/CE sur les déterrents Biodégradation finale en aérobiose > 60% dans les 28 iours. Les données prouvant œtte affirmation sont tenues à la disposition des autoités compétentes des Bats Membres et leur seront fournis à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

<u>Biodegradation aérobique</u>	DOO	%DBO/DQO	<u>Biodegradabilité</u>
de composants individuels:	mgO2/g	5 jours 14 jours 28 jours	
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)			Fadle
p-cumène sulfonate de sodium		87.	Fadle
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)		55.	Non fadle

Note: Les données de biodégradabilité œrrespondent à une moyenne de données provenant de diverses sources bibliographiques.

12.3 POTENTIEL DEBIOACCUMULATION:

ivon disponible.			
<u>Bioacumulation</u>	log Pow	BCF	<u>Potenciel</u>
de composants individuels :		L/kg	
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)			Non bioaccumulable
p-cumène sulfonate de sodium	-1.10		Non bioaccumulable
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	0.750	3.2 (calculée)	Improbable, faible



Code: B10081T

F

12.4 <u>MOBILITÉ DANS LESOL:</u>

Non disponible.

Movilité
de composants individuels :
Alcool C12-13, ramifié et droit, éthoxylé(10)
poumènesulfonate de sodium

log Poc

-1.49

0.450

Constante de Henry Pa·m3/mol 20°C Potenciel

Non bioaccumulable Non bioaccumulable Improbable, faible

12.5 RÉSULTATS DE L'EVALUATION PBT ET MPMB: Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Ne confient pas des substances qui répondent auxoritères PBT/vPvB.

Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)

12.6 AUTRESEFFETSNOCIFS:

13.1

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone; Non disponible.
Potentiel de birmation photochimique d'ozone: Non disponible.
Potentiel de échauffement dimatique; Non disponible.
Potentiel de perubation du système endoorinien; Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES ÀL ÈLIMINATION

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: Directive 2008/98/CE~Réglement (UE) nº 1357/2014:

Pendie toutes les mesues nécessaires pour éviterou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalois ation ou reo, dage. Ne pas jeter die dement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce poduit dans un centre agréé de collede de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesues de protection personnelle, voirrubique 8.

Élimination d'emballages souillés: Directive 94/62/EC~2015/720/UE, Decision 2000/532/EC~2014/955/UE:

Se conformer aux légistations, règlements et arrêtés divers en vigueur. La dassification des conteneur comme déchets dange reux dépendra du degré de vidage œluici, étant le détenteur du déchet esponsable de leur dassement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée. Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les règlementacions locales.



Code: B10081T



SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT				
4.1	NUMÉROONU: Non applicable			
4.2	NOM DESPÉDITION DES NATIONS UNES: Non applicable			
4.3	CLASSES DE DANGER POUR LETRANSPORT.			
	Tansportparioute (ADR 2019) et			
	Tanspotparchemin de fer(RD 2019): Non réglementé			
	Tansportvoie maifime (IMDG 39-18):			
	Non réglementé			
	Transportvoie aérienne (CAOMTA2020): Non églementé			
	Transportparvoies de navigation intérieures (ADN):			
	Non réglementé			
4	GROUPED EMBALLAGE:			
	Non églementé			
1.5	DANGERSPOUR L'ENVIRONNEMENT Non applicable (non dassé comme dangereuxpourl'environnement),			
.6	PRÉCAUTIONS PARTIC LL ÈRES À PREND RE PAR L'UTILISATEUR: S'assuierque les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sécure.			
.7	TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU REVUEIL BC: Non applicable.			
CTION 1				

15.1 RÉGLEMENTATION SLÉGISLATION PARTICULIÈRES UE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:

Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérés tout au long de cette fiche de donnés de sécuité.

 $\underline{\text{Restrictions \`a la fabrication, la mise sur le march\'e et l'utilisation:}} \quad \text{Voir la section 1.2}$

<u>Averlissement tadile de danger.</u> Non applicable (les oitères de dassification ne sont pas remplis).

Protection de sécurité pordes enfants: Non applicable (les critères de dassification ne sont pas remplis).

Législation spédfique sur les détergents:

Applicable d'après le Règlement (CE)nr. 648/2004 - 907/2006 relatif aux détergents. Contient agents de surface anioniques < 5 %, agents de surface non ioniques 5-15 %, enzymes < 5 %, parliums < 5 %, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE. Ne pasingérer.

AUTRESLÉGISLATIONS:

Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III): Voir la section 7.2

Le destinataire doit vérifier l'existence éventuelle de réglementations locales applicables au produit chimique.

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE: 15.2

Pour cette mélange n'a pasété fait une évaluation de la sécurité chimique.



Code: B10081T



SECTION 16: AUTRESINFORMATIONS

TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE ÁLARU ER QUE 2 ET OU3:

Mentions de danger en accord le Réglement (UE) nº 1272/2008~2020/217 (CLP), Annexe III:

H301 Toxique en casd ingestion. H302 Nodifen casd ingestion. H310 Mortel parcontact outané. H314 Provoque de gravesbrûlures de la peau et de graveslésions des yeux H317 Peut provoque une allergie outanée. H318 Provoque de graveslésions des yeux H319 Provoque une sévère initation des yeux H330 Mortel parinhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Notes concernat l'identification, dassification et l'étique tage des substances:

Note B: Certaines substances sont commercialisées sous forme de solutions aqueuses à différentes concentrations et ces solutions exigent des dassifications et des étiquetages différents carles isques varient selon les différentes concentrations.

ÉVALUATION DES INFORMATIONS SUR LE DANGER DES MÉLANGES: Voirles sections 9.1.11.1 et 12.1.

CONSEILS RELATIFS ÀTOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionels, afin de faciliter la compréhension et l'interpretation des fiches de donnés de sécurité et l'étique la ce des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ETS OUR CESDE D'ONNÉES:

· European Chemicals Agenor, ECHA, http://echa.europa.eu/

·EUR-LexL'accès au droit de l'Union européenne, http://eurlexeuropa.eu/

ABRÉVIATIONS ETACRONYMES:

Liste de sabréviation set acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

·REACH: Réglément concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.

GHS. Système général harmonisé de dassification et d'étiquetage des produits chimiques.

·CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

· EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

· ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.

· CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.

· UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, desproduits de réaction complexe ou desmatériels biologiques.

·SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

· PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.

mPmB: Substances très persistantes et très bio accumulables.

·COV: Composés Organiques Volat le s.

·DNEL: Niveau dérivé sanseffet (REACH).

· PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).

·LD50: Dose létale, 50 pourcent.

·LC50: Concentration létale, 50 pour cent.

ONU: Organisation des Nations Unies.

·ADR:Accord européen sur le transport de smerch andises Dan gereuses par Route.

RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses

·IMDG: Code maitime international desmarchandises dangereuses

· IATA: Association du Tansportaérie ni ne mational.

· ICAO: Organisation de l'aviation dvile internationale.

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Artide 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2015/830.

 HISTOIRE
 Révision:

 Version:
 1
 16/10/2017

 Version:
 2
 05/11/2020

Modifications en œ qui concerne a la Fiche de données de sécutité précédente:

Lespossibles chamgements légistatifs, contextuelles, numétiques, méthodologiques et normatifs en ce qui concerne a la version précédente sont misen évidence dans cette Fiche de données de séculité par une marque # en colour rouge et en italique.

Lesconditions de travail de l'utilisateurne nousétant pasconnues les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état aduel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit passète utilisé à d'autres usages que œux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation édites. I est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pascomme une grantife des propriétés de celuid.